



DEPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBÉRATION N° 2024/59

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1

L'an deux mille vingt-quatre le Onze du mois de Décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 5 Décembre 2024 affichée à la porte principale de la Mairie.

Étaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

Étaient excusés :

Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ
Madame Corinne DUTEMPLE qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame DEMERVAL
Madame Alice MOCHEZ-HUYS qui a donné procuration à Madame BETRAMS
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA

Était absent :

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Le conseil municipal,

- Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

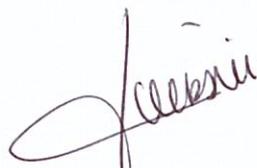
après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, soit **25** voix, décide d'adopter la décision modificative budgétaire n°1, comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1 /2024 COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
2031/020	Frais études	-20 000,00			
ST chap 20	Immobilisations incorporelles	-20 000,00			
21538/512	Réseaux d'électrification	-63 500,00			
op 1803	Rénovation éclairage public	-63 500,00			
21838/313	Informatique	-54 000,00			
21848/313	Mobilier	-525 000,00			
2188/313	Acquisition ouvrage	-140 000,00			
2313/313	Constructions	-485 000,00	1641/01	Emprunt	-1 267 500,00
op 1903	Réalisation d'un centre culturel	-1 204 000,00	op 1903	Réal d'un centre culturel	-1 267 500,00
2031/020	Frais études	20 000,00			
op 2404	Requalification de friches	20 000,00			
TOTAL		-1 267 500,00	TOTAL		-1 267 500,00
OPERATIONS ORDRES					
		0,00	021	Virement	0,00
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	-1 267 500,00		TOTAL INVESTISSEMENT	-1 267 500,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
6042/281	Prestations de services	-5 000,00			
60632/020	Fournitures de petit équipement	-10 000,00			
611/020	Contrats de prestation de services	-10 000,00			
6156/020	Maintenance	-10 000,00			
ST chap 011	Charges à caractère général	-35 000,00			
64118/020	Autres indemnités	20 000,00			
6453/020	Cotisations aux caisses de retraite	15 000,00			
		35 000,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
OPERATIONS ORDRES					
023	Virement	0,00			0,00
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00		TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00
	TOTAL GENERAL	-1 267 500,00		TOTAL GENERAL	-1 267 500,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance
Madame Valérie INVERSIN



Date de publication : 18 DEC. 2024

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le **18 DEC. 2024**

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ




Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20241218-DELIB-2024-59-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024